La FEDIAF : un acteur clé de la sécurisation des aliments pour animaux de compagnie

La FEDIAF, créée en 1970, compte aujourd'hui 18 fédérations régionales ou nationales de fabricants d'aliments pour animaux de compagnie regroupant environ 650 sociétés issues de 26 pays de l'Union Européenne et représentant pour l'année 2012 un chiffre d'affaires de 13.8 milliards d'euros

A côté de la défense légitime des intérêts de ses adhérents, cette fédération internationale, relayée en France par la FACCO, constitue un groupe d'acteurs d'importance qui contribue,

- par l'élaboration d'un guide nutritionnel à garantir une alimentation adaptée et équilibrée pour les animaux cibles tout au long du cycle de vie, et ce dans la durée du fait d'une réactualisation permanente des valeurs de référence (la dernière actualisation datant de juillet 2013),
- par la mise en place d'un code de bonnes pratiques de fabrication à une plus grande sécurité des aliments,
- et par l'élaboration d'un code de bonnes pratiques d'étiquetage des aliments à une plus grande transparence pour une information plus fiable et plus complète des propriétaires.

Le tout au bénéfice d'une meilleure santé de l'ensemble de la population des animaux de compagnie.

La sécurisation des apports alimentaires d'un animal de compagnie prend en compte : (1) le niveau des apports, (2) l'équilibre alimentaire au sein de ces apports, (3) l'hygiène des aliments et des repas ainsi que (4) le rythme de distribution de ceux-ci. Ces quatre points font l'objet d'approches spécifiques au sein d'un groupe de travail de la FEDIAF en charge des aspects nutritionnels, avec l'appui d'un conseil scientifique composé de 10 enseignants-chercheurs issus de 8 Etats Membres de l'Union Européenne.

Niveau des apports alimentaires

Le niveau des apports qu'un animal doit recevoir est un élément clé du contrôle de son statut corporel. Un niveau d'apport adapté est conditionné par la connaissance de deux paramètres essentiels ; le premier est le niveau d'exigence énergétique de l'animal, le second est la densité énergétique de l'aliment. De ces deux paramètres, il sera aisé de déduire la quantité effective d'aliment (et donc d'énergie) à lui fournir quotidiennement.

Le guide nutritionnel de la FEDIAF en matière énergétique s'inspire, en les adaptant, des données classiques de la littérature et notamment celles proposées par le National Research Council américain NRC-2006 pour les chiens et les chats.

Concernant les chiens, les recommandations NRC, principalement obtenues à partir de populations de chiens de chenils, ayant un niveau d'activité significatif et un état corporel optimal, ne pouvaient

pas être transposées sans ajustement à la population réelle des chiens de compagnie sans tenir compte du mode de vie effectif des propriétaires et par voie de conséquence de leur animal de compagnie, et sans intégrer la composante excès pondéral désormais très (trop) banale. Ainsi le guide nutritionnel de la FEDIAF a-t-il intégré dans sa version récente les résultats de diverses études conduites en Europe qui mettent en évidence sur des populations de chiens et chats de compagnie la nécessité de repréciser les besoins quotidiens d'entretien. Les valeurs recommandées minimales pour chiens sont basées sur un besoin d'entretien abaissé à 110 kcal par $kg^{0.75}$ par jour (versus 130 kcal), correspondant à un chien de 3-7 ans avec une activité modérée. Sont également intégrées les données plus classiques relatives aux niveaux différenciés d'exigence énergétique liés à l'âge (stade de croissance ; jeune adulte ; adulte mature et sénior), au statut corporel ou à la période de reproduction, pour une nutrition adaptée aux différentes étapes de la vie, ainsi qu'au niveau observé d'activité physique.

Pour les chats, les valeurs recommandées minimales sont basées sur un besoin d'entretien de 100 kcal par $kg^{0.67}$ par jour, correspondant à un animal actif. Dans certains cas on peut justifier un apport énergétique suffisant à 80 kcal par $kg^{0.67}$ par jour. En effet, des niveaux différenciés de besoins énergétiques peuvent être liés à un paramètre trop souvent sous-estimé, notamment chez le chat, à savoir la modification de la dépense énergétique associée à la castration des mâles ou à l'ovariectomie des femelles. Ceci est d'autant plus important à prendre en compte que, là encore, la référence habituelle est un animal entier vivant en collectivité.

Ainsi, en disposant d'une part des recommandations énergétiques ajustées, qui intègrent les nouveaux comportements liés à la vie plus sédentaire, et d'autre part d'équations de prévisions affinées permettant de donner une estimation plus fiable de la densité énergétique utile (l'énergie métabolisable) des aliments (NRC 2006), il devient plus aisé de calculer la quantité d'aliment optimale à distribuer au quotidien et de maintenir aussi près que possible du poids idéal le poids effectif de l'animal. La vulgarisation des échelles permettant d'apprécier la note d'état corporel de l'animal contribue fortement à sensibiliser le propriétaire au respect de cette quantité optimale. La dernière édition du guide nutritionnel présente d'ailleurs en annexe une échelle de notation de l'état corporel en 5 ou 9 points facilitant une telle évaluation.

Equilibre alimentaire

Au sein de l'enveloppe énergétique globale une place est réservée à chaque nutriment essentiel. Une quarantaine de nutriments est ainsi prise en compte. A côté de l'approvisionnement en protéines dans sa globalité (mais aussi des 10 acides aminés indispensables qu'il doit garantir, plus la taurine pour le Chat), de l'approvisionnement lipidique et des acides gras dont la présence est essentielle, le guide nutritionnel FEDIAF propose des recommandations spécifiques pour 12 matières minérales et 12 vitamines, plus la choline. Pour chacun de ces nutriments, dont la présence à un niveau minimal est le garant de la bonne santé de l'animal, le guide nutritionnel propose une valeur plancher pour les chiens et chats adultes à l'entretien, ainsi que pour les jeunes en croissance et les adultes reproducteurs.

Ces recommandations intègrent parfois une certaine marge de sécurité par rapport aux données issues du NRC-2006, notamment pour celles issues d'essais réalisés par la NRC avec des régimes expérimentaux quelque peu éloignés des conditions pratiques. Ces recommandations font l'objet de réajustements au gré de l'évolution des connaissances, lorsque celles-ci font clairement l'objet d'un

consensus au sein de la communauté scientifique. Les recommandations chiffrées sont rapportées à la matière sèche de l'aliment et présentées sous la forme d'un tableau assorti d'une argumentation documentée justifiant le choix raisonné retenu par le comité scientifique.

Des seuils de tolérances (ou valeurs maximales) sont également présentés pour certains nutriments. Ils résultent soit de l'application aux animaux de compagnie d'un règlement prévoyant un seuil maximal d'incorporation pour les nutriments également rattachés à la catégorie des additifs nutritionnels (il s'agit donc d'un seuil légal), soit de la prise en compte de données de la littérature mettant en évidence l'existence d'une limite de tolérance au-delà de laquelle existe un risque sanitaire dans une situation physiologique donnée et une catégorie animale donnée (il s'agit ici d'un seuil de sécurité nutritionnel). La révision la plus significative introduite dans la dernière version du guide nutritionnel concerne, en plus du plafonnement déjà pris en compte du taux de calcium, un encadrement assez strict du rapport Ca/P, notamment pour les chiots en croissance. Deux limites haute et basse ont également été proposées pour le ratio Ca/P des aliments destinés aux chiens et chats adultes.

Afin de pouvoir tenir compte des écarts de densité énergétique existant entre les différents aliments industriels, les recommandations en nutriments sont également exprimées par rapport à une densité énergétique de référence (pour 1000 kcal et pour 1 MJ d'énergie métabolisable). Ces valeurs permettent rétrospectivement de vérifier la bonne adéquation entre les teneurs en nutriments exprimées par rapport à la matière sèche de l'aliment et celles exprimées par rapport à la densité calorique de l'aliment, seules ces dernières permettant de valider l'apport effectif de tous les nutriments indispensables à l'animal, puisque les apports en aliments sont calculés en se référant aux besoins énergétiques de l'animal.

Au total, les nutriments essentiels font l'objet d'une réévaluation en continu dont la traduction pratique est retranscrite dans le guide nutritionnel réactualisé. Un tel document constitue une référence vers laquelle peuvent se reporter les différents acteurs de la filière, de l'industriel au distributeur, ainsi que les vétérinaires prescripteurs d'aliments.

L'hygiène des aliments et des repas

Si l'hygiène des repas relève de la responsabilité de l'utilisateur final, à savoir le propriétaire ou la personne en charge du quotidien de l'animal, l'hygiène des aliments est du ressort de l'industriel. Il s'agit d'abord de la salubrité des aliments, elle-même dépendant de la salubrité des matières premières et des procédés mis en œuvre pour garantir la qualité finale du produit (absence de corps étrangers, maîtrise du risque microbiologique et toxique, etc.). Cette gestion de la qualité est notamment maîtrisée par la mise en place d'un plan HACCP (système d'analyse des risques et de mise en place de points de contrôle critiques) selon des modalités répertoriées dans le guide de bonnes pratiques de fabrication des aliments pour animaux familiers édité par la FEDIAF, et dont la dernière version date de mars 2010. Cette démarche volontaire des industriels souligne l'importance que ceux-ci attachent à la maîtrise de la qualité alors que le risque zéro n'existe pas, que le principe de précaution est omniprésent et que le consommateur final a une sensibilité qui est de plus en plus exacerbée face à la survenue de crises sanitaires. L'anticipation faite par les industriels du petfood de ne plus utiliser certaines matières premières à risque lors de la crise de la vache folle bien avant leur interdiction par voie réglementaire a parfaitement illustré cette volonté de préserver en toutes circonstances la qualité sanitaire des aliments comme priorité. Une même démarche est

actuellement suivie pour la gestion du risque lié à la présence de mycotoxines dans les céréales avec, en l'absence de dispositions réglementaires – sauf pour les aflatoxines –, la mise en place, sur une base volontaire, de valeurs maximales tolérables pour les principaux produits à risque.

L'hygiène des aliments relève ensuite du choix optimisé des matières premières utilisées. Ce choix conditionne non seulement la salubrité des aliments déjà évoquée mais aussi l'aptitude de ces aliments à être valorisés de façon optimale, tant au niveau digestif que métabolique par les animaux cibles. Les informations d'étiquetage, qu'il s'agisse des informations légales, prévues règlementairement, ou de celles ajoutées volontairement et dont l'usage est encadré par le code de bonnes pratiques d'étiquetage, sont d'une aide précieuse pour sélectionner les aliments les plus appropriés à destination d'animaux présentant des sensibilités particulières (intolérances alimentaires, allergies, etc.). Il en sera de même pour les allégations prévues par ce code, qu'elles soient à simple caractère nutritionnel ou plus à connotation santé.

Les éléments de communication développés pour les industriels du petfood par la FEDIAF, contribuent ainsi à une certaine transparence des produits et permettent au consommateur de se positionner dans une démarche d'achat plus raisonnée.

Rythme des apports

Le propriétaire est maître du jeu en ce qui concerne la mise à disposition des aliments préparés. Les informations que les industriels rassemblent sur les emballages des aliments contribuent à limiter, sans les éviter complètement, les dérives anthropomorphiques et permettent d'assurer *a minima* le respect d'un comportement d'ingestion adapté à chaque situation. Au-delà des mentions légales relatives au mode d'emploi de l'aliment, diverses mentions à caractère volontaire et autorisées par le code de bonne pratique d'étiquetage peuvent être ajoutées en fonction de la catégorie animale ciblée, ce qui permet d'affiner le plan d'alimentation et d'en améliorer la précision.

L'indication de la valeur calorique sur les emballages des aliments préparés est une évolution par ailleurs souhaitable qui devrait se mettre en place progressivement. Le niveau des apports recherchés pour chaque animal sera ainsi plus facile à respecter et la fréquence des repas plus simple à justifier. Pour préparer cette évolution, un projet de détermination d'une méthode officielle de calcul de l'énergie est d'ailleurs au programme de travail de la FEDIAF.

Quel futur pour le petfood ?

Au cours des cinquante dernières années les aliments préparés pour animaux de compagnie ont considérablement évolué. Au gré des connaissances nouvelles leur composition a changé pour des apports en nutriments mieux adaptés aux besoins alimentaires réels et plus respectueux des spécificités liées au stade physiologique, à l'âge, à la race, au mode de vie, au statut corporel, voire à certaines sensibilités individuelles. La présentation des produits à également considérablement évoluée pour plus de commodité d'usage. Enfin une certaine humanisation des produits s'est mise en place en parallèle à une proximité plus marquée de l'animal de compagnie au sein de la cellule familiale.

La FEDIAF a accompagné et accompagnera ce mouvement tant dans ses aspects réglementaires que concurrentiels. En se dotant d'un conseil scientifique elle a fait le choix de participer également à l'évolution des connaissances en suscitant de nouveaux travaux ou des évaluations critiques. Avec

l'aide de ce conseil, la FEDIAF intègrera les connaissances nouvellement validées et proposera le(les) réajustement(s) nécessaire(s) de recommandations anciennes, voire l'introduction de nouvelles contraintes nutritionnelles.

Le principe d'une actualisation permanente est entériné, et chaque fois que consensus il y aura, les recommandations et/ou les valeurs maximales tolérables seront révisées et incluses dans une édition actualisée.

Ainsi, afin de pouvoir intégrer d'éventuels écarts de consommation énergétique spontanés (appétit capricieux) ou imposés à l'animal (restriction calorique à destination d'un animal prédisposé à un excès pondéral), les recommandations nutritionnelles à destination des chiens et chats adultes feront dans une prochaine édition l'objet d'une déclinaison en fonction du niveau d'activité, entre un niveau standard correspondant à un animal ayant une activité « normale » compte tenu du mode de vie moderne et un niveau d'activité réduite correspondant à un animal plus sédentaire. Un même profil nutritionnel appliqué à des animaux appartenant à ces deux catégories, conduirait immanquablement à accroître le risque d'apports marginaux en nutriments essentiels chez ceux faisant l'objet d'une restriction énergétique.

Toutes les évolutions possibles ou souhaitables ne sont pas encore finalisées. Beaucoup a été fait. La nutrition demeure un sujet complexe et la science évolue constamment. L'industrie, les vétérinaires et les professionnels de la nutrition travaillent de concert pour améliorer la connaissance et la partager, pour le bénéfice des Chiens et des Chats.